

Du nouveau pour les souscripteurs AADL2 ayant choisi leur site

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4403 - Ven. 16 - Sam. 17 février 2018 - Prix : 10 DA

Mobilisation de toutes les ressources
du secteur de l'Education

Benghebrit rassure les élèves et tente de minimiser les dégâts

Page 2

29^e anniversaire de la création de l'UMA

Bouteflika réitère l'attachement de l'Algérie à l'édification maghrébine

Page 3

Un anniversaire dans un pays plus que jamais divisé

Par Mohamed Habili

Aujourd'hui, 17 février, marque le 7^e anniversaire du soulèvement de Benghazi contre le régime de Kadhafi, qui tombera quelques mois plus tard de la même année 2011 sous les coups de l'intervention militaire fomentée, puis pour l'essentiel menée, par la France et la Grande-Bretagne. Des festivités sont prévues pour l'occasion à Tripoli, mais pas à Benghazi, ni d'ailleurs nulle part dans les territoires relevant du gouvernement de Tobrouk. Où a-t-on vu, et en quelle période de l'histoire du monde, les débuts d'une révolution célébrés là où elle n'avait pas éclaté, mais par contre ignorés dans la ville et la région du pays qui les ont abrités et portés? C'est le soulèvement baptisé «Jour de Colère» survenu à Benghazi un certain 17 février 2011 qui a donné à la Libye la grande secousse qui ne retombera qu'un certain 20 octobre de la même année, avec l'insoutenable lynchage de Kadhafi. Réjouissances à l'ouest, possiblement défilés musique en tête et rues pavoisées, mais par contre jour de tristesse et de drapeaux en berne à l'est? La division politique et territoriale libyenne, par quoi s'est soldée la soi-disant révolution libyenne, ne se donnera sans doute pas à voir tout entière en ces deux tableaux que tout oppose. Car il n'y a pas que les enfants du pays qui soient concernés. Il faut tenir compte de ces mêmes puissances étrangères qui ont accompli le gros du travail «révolutionnaire», et sans le consentement desquelles rien aujourd'hui n'est possible en Libye.

Suite en page 3

Louh : «Un droit fondamental garanti par la loi qui en punit la violation»

Cap sur la protection des données personnelles



Les données personnelles des Algériens seront bientôt protégées à la faveur de l'adoption d'un texte de loi dont le projet est actuellement au niveau de l'APN. Il vise à faire face à l'impact du développement technologique sur la vie privée, affirme le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Lire page 2

Les 27 et 28 juin prochain

Séminaire international sur «Alger ville intelligente»

Page 4

Alger

Exposition de peintres et de photographes femmes

Page 13

Louh : «Un droit fondamental garanti par la loi qui en punit la violation»

Cap sur la protection des données personnelles

■ Les données personnelles des Algériens seront bientôt protégées à la faveur de l'adoption d'un texte de loi dont le projet est actuellement au niveau de l'APN. Il vise à faire face à l'impact du développement technologique sur la vie privée, affirme le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Par Louiza Ait Ramdane

Le projet de loi relatif à la protection des données personnelles vise à garantir leur non utilisation à d'autres fins et à définir les principes à respecter lors du traitement et de la conservation des données.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, lors de la présentation de ce projet devant la commission des affaires juridiques et administratives de l'Assemblée populaire nationale (APN), que ce texte vise à faire face aux impacts du développement rapide des technologies de l'information sur la vie privée, notamment en ce qui concerne la création de Data Centers ne répondant à aucun critère de protection de la vie privée des personnes. Voilà qui peut rassurer les usagers qui craignent légitimement que leurs vies privées atterrisent entre de mauvaises mains et soient accessibles à tout le monde.

L'élaboration de ce texte de loi s'inscrit, a-t-il précisé, dans le cadre de l'adaptation du dispositif législatif national aux évolutions enregistrées au niveau international et dans le cadre de l'application du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en matière de consécration des principes de la protection des droits de l'homme.

M. Louh place ce projet de texte dans le cadre du parachèvement de la mise œuvre du programme de réforme de la justice, initié depuis 1999 par le président de la République. De même qu'il le place dans «le cadre de la stratégie de promotion des droits de l'homme».

Il a ajouté, à ce propos, que ce projet intervient dans le cadre de l'élaboration des lois prévues par la Constitution 2016, notamment l'article 46 qui stipule que la protection des personnes physiques en matière de traitement des données personnelles est un droit fondamental garanti par la loi qui en punit sa violation.

Dans ce sens, le projet de loi, qui est venu combler un vide juridique, propose l'institution d'une autorité nationale placée auprès du président de la République, composée de magistrats, de personnalités nationales et de représentants des secteurs en relation avec son activité.

Cette instance, qui est une autorité administrative indépendante, veillera à l'adaptation des données personnelles aux dispositions de cette loi, à l'information des personnes physiques et des responsables du



PHOTO: traitement des données de leurs droits et devoirs et à la fourniture de conseils aux personnes et aux entités traitant ce genre de données.

Ainsi, toute opération de traitement des données personnelles obéit à une déclaration préalable ou à une autorisation de cette instance, conformément aux procédures fixées dans le projet de loi. La même autorité soumettra au président de la République un rapport annuel sur son activité.

Le projet définit les principes et les engagements à respecter lors de la collecte, le traitement et la conservation des données personnelles et les règles de leur utilisation ainsi que les droits des personnes dont les données ont été collectées, notamment le droit à la consultation de ces données et à leur correction.

L. A. R.

Mobilisation de toutes les ressources du secteur de l'Education

Benghebrit rassure les élèves et tente de minimiser les dégâts

La ministre de l'Education nationale rassure les parents d'élèves ainsi que les élèves dont les établissements étaient en grève depuis des mois et affirme que «toutes les ressources du secteur de l'Education seront mobilisées pour rattraper le retard accusé dans les cours en raison du débrayage auquel a appelé le Cnapeste». La ministre explique que «toutes les mesures ont été prises au niveau pédagogique par l'adaptation des emplois du temps, la révision des progressions pour mieux réguler les programmes d'enseignement en fonction du temps perdu, le suivi des remplaçants dans la classe et leur accompagnement par la formation dans le cadre de regroupements ainsi que la mobilisation de certains retraités». Il est prévu, également, «la mise à disposition de la plateforme didactique de l'ONEFD qui contient un nombre considérable de cours, d'exercices et de corrigés. Sur le plan administratif, il est prévu «le remplacement des grévistes à travers deux procédures, à savoir le recours à la plateforme de recrutement qui contient un vivier de candidats potentiels à l'enseignement, qui, pour rappel, ont été tous admis au concours de recrutement organisé par le ministère, et la suppléance en tant que de besoin», a ajouté la ministre. Revenant sur la grève illimitée du Cnapeste, déclarée illégale par la justice, la ministre a indiqué que 581 enseignants grévistes ont été radiés, précisant que les 2^{es} mises en demeure vont être adressées aux autres enseignants en situation d'«abandon



de poste». «Jusqu'à-là, 581 enseignants ont été radiés et nous sommes en train d'envoyer les 2^{es} mises en demeure au reste des enseignants qui sont en situation d'abandon de poste, après que nous leur ayons communiqué par voie d'huissier l'arrêt de justice décrétant illégale cette grève», a affirmé M^{me} Benghebrit. A propos du taux de suivi de la grève, la ministre a indiqué que celui-ci est «», précisant qu'il était à 5,82%, le 30 janvier 2018, il est aujourd'hui de 4,51%. «Ceci dit, a-t-elle souligné, même si le taux était de 1%, cela nous interpellerait car cela voudrait dire que quelque part il y a des élèves qui sont privés d'enseignement et cela porte atteinte au principe d'équité qui est au cœur de la politique éducative nationale». A Blida, la grève de près de trois mois a fait plus de dégâts. La Direction de l'éducation de la wilaya indique dans un communiqué que des mesures supplémentaires en vue de rattraper les cours non dispensés suite à la

grève ont été prises. Ces mesures ont porté sur des cours de soutien dispensés par les enseignants dans les établissements scolaires, en plus de l'ouverture d'un portail web au profit des élèves qui reçoivent des cours via l'Office national d'enseignement et de la formation à distance, d'autant plus que la semaine prochaine la Direction de l'éducation procédera à la distribution de supports sur CD contenant des cours au profit de tous les élèves, ajoutent les mêmes services. Ces mesures interviennent après le recrutement d'enseignants «disposant de compétences à même de les rendre aptes à assumer cette mission, étant inscrits sur la liste de réserves pour le concours de recrutement des enseignants pour l'année 2017, au nombre de 469 enseignants ayant été pris en charge sur le plan financier avec le budget de la wilaya», précise le communiqué. En vue de dissiper tout doute ou remise en cause du niveau d'instruction de

PHOTO: ces enseignants vacataires, notamment après que les élèves aient affiché leur refus, poursuit la même source, le ministère de l'Education nationale a dépêché des inspecteurs pour superviser leur formation.

Sit-in des élèves et protestation des enseignants licenciés à Blida

PHOTO: En effet, les élèves de terminale de Blida poursuivent leurs sit-in quotidiens devant le siège de la Direction de l'éducation pour demander la reprise des cours et réaffirmer leur rejet de l'idée de remplacement par des enseignants vacataires, qui influera négativement, selon eux, sur leurs capacités d'assimilation des cours. Ces sit-in sont observés en dépit des rencontres de sensibilisation initiées par l'Association des parents d'élèves de la wilaya, en vue de convaincre les élèves de rejoindre les bancs de l'école, étant donné que l'idée du remplacement des enseignants grévistes par des vacataires «est actuellement la seule solution pour éviter une année blanche». Par ailleurs, plusieurs enseignants qui ont été licenciés ont observé, jeudi, des actions de protestation devant les établissements éducatifs, dénonçant la mesure qui les prive d'y accéder. Une mesure qualifiée d'«illégal» par le président du bureau du Cnapeste, Smail Bendhib, affirmant la poursuite de cette grève jusqu'à satisfaction de toutes les revendications soulevées.

Thinhine Khouchi

Retrait d'ordre de versement et paiement à distance de la 2^e tranche

Du nouveau pour les souscripteurs AADL2 ayant choisi leur site

■ Les souscripteurs au programme AADL2 pourront dorénavant procéder au retrait des ordres de versement et au paiement à distance de la deuxième tranche afin d'éviter les longues files d'attente devant le complexe du 5-Juillet, à l'issue de la signature jeudi d'une convention entre l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement, le Crédit populaire d'Algérie et la Caisse nationale du logement.

Par Meriem Benchaouia

Cette convention permet d'éviter aux citoyens tout déplacement et de simplifier les procédures. Une plateforme électronique a été mise en place à cet effet pour permettre au souscripteur d'introduire son numéro d'inscription et son code pour procéder au retrait de son ordre de versement, qui sera doté d'un code spécifique à chaque souscripteur, pour éviter toute forme de falsification. La convention permettra également au souscripteur client du CPA ou d'une autre banque de régler sa tranche, dans le cadre des transactions interbancaires. Par ailleurs, le nouveau document permettra au CPA en tant que représentant des autres banques publiques, d'obtenir une autorisation de l'AADL pour pouvoir ouvrir une plateforme électronique au profit des souscripteurs pour qu'ils puissent, dans un premier temps, payer leurs tranches via internet (à distance) en utilisant une carte de paiement électronique, selon les précisions du directeur général du CPA, Omar Boudieb. Interrogé sur la possibilité de permettre aux clients des autres banques que le CPA de bénéficier de ce service, le même responsable a révélé que les détenteurs d'une CIB pourront, dans un deuxième temps, régler à distance leurs tranches à partir de la fin avril 2018. Cette opération, a-t-il poursuivi, se fera dans le cadre des transactions interban-



caires et des conventions signées entre les banques. Les souscripteurs pourront, dans une troisième étape, payer les loyers mensuels des logements AADL via une carte de paiement électronique ou à travers l'obtention d'une autorisation de la part de l'AADL permettant au CPA de procéder mensuellement à un prélèvement automatique sur leurs comptes à partir de juin 2018. Des équipes techniques relevant de l'AADL et du CPA s'attèlent actuellement à la finalisation des procédures techniques nécessaires pour la concrétisation de la deuxième et troisième étapes. Une opération expérimentale de retrait d'ordres de versement a été effectuée lors de cette cérémonie au niveau du siège de l'AADL en présence de M. Temmar, des directeurs généraux de l'AADL, de la CNL et du CPA et des différents médias.

Nouvelle phase de paiement de la 2^e tranche dès le 18 février

Les souscripteurs du programme location-vente AADL2 (2013) ayant effectué le choix du site et n'ayant pas retiré l'ordre de versement de la 2^e tranche, sont appelés à procéder au paiement à partir du 18 février en cours, a indiqué jeudi l'Agence d'amélioration et de développement du logement sur son site web. «Il est porté à la connaissance des souscripteurs du programme location-vente AADL2 ayant effectué le choix du site et n'ayant pas retiré l'ordre de versement de la 2^e tranche, qu'ils sont programmés progressivement pour le téléchargement de l'ordre de versement dans la rubrique AADL2 (2^e tranche)», précise la même source. Ces souscripteurs sont invités «à procéder au paiement auprès des agences CPA à

partir du dimanche 18 février 2018», indique cette agence. Il est également précisé que les originaux des reçus de versement doivent être conservés et remis lors de la récupération de la décision d'affectation. Pour rappel, l'AADL avait ouvert en décembre 2017 son site électronique aux souscripteurs au programme AADL 2013 pour le choix des sites.

Annonce des résultats des enquêtes menées sur 600 000 dossiers à partir de mars

Les résultats des enquêtes menées sur 600 000 dossiers, dans le cadre du programme AADL 2, seront annoncés à partir du mois de mars prochain, a affirmé jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature d'une convention entre l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement, la Caisse nationale du logement et le Crédit populaire d'Algérie, le ministre a indiqué que les résultats des enquêtes menées sur 600 000 dossiers seront annoncés à partir de mars prochain, ce qui permettra aux citoyens dont les dossiers seront refusés d'introduire un recours. Les enquêtes ont été élargies au livret foncier et aux permis de construire. Par ailleurs, à l'issue de l'opération de tri des recours relative au programme AADL 1 (2001-2002) concernant 13 912 recours, 7 937 recours ont été acceptés et 2 942 autres rejetés, outre la poursuite des enquêtes concernant 3 033 recours. **M. B.**

29^e anniversaire de la création de l'UMA

Bouteflika réitère l'attachement de l'Algérie à l'édification maghrébine

Pour la célébration du 29^e anniversaire de la création de l'UMA (Union du Maghreb arabe) fondée le 17 février 1989 à Marrakech, le chef de l'Etat a adressé hier à ses pairs maghrébains un message de vœux dans lequel il a notamment réitéré l'attachement «constant» de l'Algérie à la redynamisation de ses institutions et structures pour répondre aux aspirations des peuples maghrébains à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégration.

A ce titre, s'adressant respectivement au président tunisien Bêji Caid Essebsi, au roi du Maroc Mohammed VI, au président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz ainsi qu'au président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Union nationale de Libye, Faïz Mustapha al-Serradi, le chef de l'Etat a mis l'accent sur l'attachement «constant» de l'Algérie à la redy-

namisation des institutions et structures de l'UMA pour répondre aux aspirations des peuples maghrébains à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégration. En ces termes, le Président Bouteflika réitérera «l'attachement constant de l'Algérie à l'Union du Maghreb arabe (UMA) en tant que choix stratégique et revendication populaire et sa volonté à redynamiser ses institutions et structures pour défendre les intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébains à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité». En effet, estimant que cet anniversaire historique «est une occasion pour mettre en avant les liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage existant entre nos peuples maghrébains», le président de la République a indiqué que cette halte «implique

une méditation et une évaluation du processus pour une révision globale et objective de son système de fonctionnement et son adaptation aux développements en cours afin de permettre à l'édifice maghrébin d'être un regroupement actif sur la scène internationale». Ainsi, ce 29^e anniversaire de la création de l'UMA, dont «la consécration» s'avère «impérieuse à l'ère des ensembles régionaux et internationaux», aura été une autre occasion pour le chef de l'Etat de rappeler à ses homologues maghrébains à la fois la nécessité d'engager de «profondes» réformes au niveau des structures et des institutions de l'Union et de coordonner une stratégie commune et collective devant faire face aux menaces et aux défis auxquels est confrontée la région.

De ce fait, ce message du chef de l'Etat vient une fois de

plus souligner l'importance accordée par l'Algérie en faveur d'une cohésion des pays de la région, d'une part, pour assurer l'intégration régionale intra-maghrébine et, d'autre part, pour faire face aux défis et enjeux du moment. Une cohésion pour qui la relance et la consécration de l'UMA s'avèrent aujourd'hui être aussi un enjeu stratégique multidimensionnel pour les cinq pays.

Vingt neuf ans après sa création, l'édification maghrébine, bloquée par des entraves d'ordres divers, peine aujourd'hui encore à se réaliser. Pourtant, les mutations politiques, économiques et sociales intervenues depuis, tout comme les bouleversements survenus dans la région et l'instabilité dans la sous-région, imposent plus que jamais une approche maghrébine commune élaborée sur des solutions communes à même de dégager une vision

LA QUESTION DU JOUR

Un anniversaire dans un pays plus que jamais divisé

Suite de la page une

Où même en faisant abstraction d'elles, on ne peut se représenter la Libye d'aujourd'hui comme un pays divisé entre partisans et adversaires d'une révolution, entre ennemis et nostalgiques de l'ancien régime, ni non plus entre gagnants et perdants du nouvel ordre politique. En effet, pour qu'il y ait gagnants et perdants, encore faut-il que le cadre politique ait été conservé, que l'Etat ne soit pas tombé en même temps que l'ancien régime. Il n'y a pas pour l'heure une seule Libye, mais deux, ayant pour centres politiques, l'une Tripoli, la capitale du régime renversé, et l'autre, pas même Benghazi d'ailleurs, ce qui aurait été assez dans l'ordre des choses étant donné son importance à plus d'un titre, mais Tobrouk, presque à l'autre bout du pays. Impossible d'imaginer plus inconciliables en termes politiques que deux parties d'un pays, dont l'une se reconnaît dans cette même révolution que l'autre récuse comme telle, même si elle en procède tout autant que la première. En prenant ses fonctions en tant qu'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, loin d'être découragé par la complexité de la tâche à lui confiée, a déclaré en avoir connu d'autres de bien plus difficiles à démêler. On ne sait pas si à cet égard il est toujours sur les mêmes sentiments, ou s'il a varié, mais le fait est qu'il ne communique plus depuis un certain temps. Il faut dire que sa mission telle qu'elle se présente aujourd'hui, demain étant un autre jour, est assez différente de celle qu'il avait reçue à sa nomination. Aujourd'hui, il ne s'agit plus pour lui de réaménager l'accord déjà négocié par son prédécesseur, l'accord de Skhirat, de façon à faire tomber les réticences du camp de Tobrouk, qui retardent sa mise en œuvre, et sans devoir bien entendu le payer par des réserves symboliques du camp de Tripoli, mais seulement de veiller au bon déroulement des élections que les deux ont convenu de mener l'un contre l'autre.

M. H.

intégrée et coordonnée. Une vision intégrée de coopération maghrébine certes, mais aussi continentale dans la mesure où concrétisée l'UMA sera un bloc régional économique interactif et influent, tant sur les huit groupements africains que compte le continent mais aussi sur les autres blocs internationaux.

Lynda Naili

Les 27 et 28 juin prochain

Séminaire international sur «Alger ville intelligente»

■ Un séminaire international ayant pour thème «Alger ville intelligente» sera organisé les 27 et 28 juin prochain à Alger, avec la participation de plusieurs experts et spécialistes de différents pays du monde, a-t-on appris, jeudi, de la wilaya d'Alger.

Par Kame L.

La manifestation permettra d'exposer les différentes réalisations accomplies par la wilaya d'Alger dans le cadre du projet de la ville intelligente en recourant aux expériences d'autres pays dans ce domaine, ajoute la même source. A rappeler que près d'une centaine d'entreprises privées et publiques, ainsi que des laboratoires de recherche et de développement ont répondu à l'appel de collaboration lancé par la wilaya d'Alger dans le cadre du projet «Alger ville intelligente» pour proposer des solutions innovantes.

Le projet de la ville intelligente consiste en l'introduction de la technologie et la numérisation dans la gestion de la ville par le biais de solutions innovantes concernant des projets stratégiques, à savoir la régulation des transports, l'optimisation de l'énergie, la réglementation de l'eau, la sécurité, la prévention des maladies, l'urbanisme, la pénétration améliorée du haut débit, la gestion des déchets. «Cet appel n'est pas contraignant et il n'y a pas de garantie d'achat de solutions», a relevé la responsable des projets de la wilaya d'Alger.

K. L./APS



Ph/D. R.

À travers le territoire national

189 opérations inscrites pour la réalisation de gares routières

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé, jeudi à Alger, que le gouvernement a inscrit 189 opérations pour la réalisation de gares routières à travers le territoire national, faisant état de la réception, à ce jour, de 81 nouvelles gares dont 74 sont entrées en service. Répondant aux membres du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée aux questions orales, M. Zaalane a indiqué que dans le cadre de l'organisation du service public et l'amélioration du transport routier des voyageurs, la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) s'est vue confier la gestion d'une grande partie de ces structures, soit 65 gares, relevant que cette entreprise était confrontée, au niveau de certaines wilayas, à des problèmes liés au refus des transporteurs d'utiliser ces nouvelles gares, ce qui lui a engendré un déficit financier dans une vingtaine de 20 gares. Face à cette situation qui menace la pérennité de l'activité de ces gares, réalisées à des coûts importants, le ministre a fait état d'une série de mesures dont le lancement de campagnes à travers les médias sur les procédures de transfert des opérateurs et les services et facilitations fournies au niveau de ces structures, outre la tenue de rencontres de concertation et de coordination comprenant des représentants des directions des transports, les représentants des opérateurs et des taxieurs en vue de préparer les transferts en coordination avec les services de sécurité. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a été saisi aux fins d'obliger les opérateurs d'utiliser les nouvelles gares et lutter, ce faisant, contre le phénomène des arrêts et points de vente anarchiques, a ajouté M. Zaalane. Il a fait savoir, dans ce sens, que la

convention liant les transporteurs aux gérants de gares avait été amendée par l'introduction de nouvelles dispositions interdisant aux transporteurs réfractaires l'accès aux anciennes gares et de déferer tout opérateur ne se pliant pas à ces dispositions devant la commission de wilaya des sanctions administratives, en application de l'instruction ministérielle de 2016. Soulignant que toutes ces mesures ont donné lieu à des résultats concrets sur le terrain, le ministre a rappelé l'ouverture récente de trois gares non exploitées à Batna, Tipasa et Tissemsilt, en sus de l'entrée en service de la nouvelle gare routière de Tlemcen. Par ailleurs, et à la question du sénateur Mohamed Taieb Laskari sur la disponibilité de l'Algérie à améliorer les liaisons aériennes vers l'Afrique, M. Zaalane a rappelé la concrétisation de certaines initiatives mixtes en matière d'aviation civile, même si, a-t-il dit, leur application sur le terrain n'est pas généralisée. Le ministre a indiqué, dans ce contexte, que la déclaration de Yamoussoukro, entérinée par l'Algérie en 1999, visait à homogénéiser les poli-

tiques de transport et le libre-échange des droits de transit aérien dans les marchés intérieurs africains à travers la création d'un espace aérien unifié. M. Zaalane a rappelé d'abord que Air Algérie assurait régulièrement des services de transport de voyageurs et de fret vers l'Afrique, à la faveur d'accords bilatéraux de transport aérien à partir et vers neuf Etats membres de l'Union africaine (UA), à savoir l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, le Sénégal, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, soulignant que les dispositions de cette Déclaration permettaient d'exploiter des vols réguliers de voyageurs et de fret. Après avoir fait état de l'actualisation de certains accords bilatéraux, notamment avec l'Afrique du Sud, le Kenya et le Gabon, le ministre a indiqué que l'Algérie avait été destinataire récemment de demandes de projets d'accords bilatéraux de la part de l'Ethiopie et du Niger en matière de ciel ouvert sur le transport aérien, et ce, dans le but d'encourager les exportations hors-hydrocarbures vers ces pays.

De nouvelles lignes

aériennes vers les capitales africaines après la réception de la nouvelle aérogare d'Alger

Par ailleurs, le premier responsable du secteur des Transports a indiqué que le plan de développement d'Air Algérie prévoyait, après la réception du projet d'extension de l'aéroport international d'Alger au cours du 2^e semestre 2018, le lancement progressif de nouvelles lignes aériennes vers plusieurs capitales africaines, dont Brazzaville, Libreville, Yaoundé, Addis-Abeba et Conakry, des destinations, a-t-il dit, qui viendront s'ajouter aux lignes déjà exploitées par la compagnie nationale vers Dakar, Niamey, Ouagadougou, Nouakchott et Abidjan. L'activité d'Air Algérie en Afrique est très limitée et se base essentiellement sur le transit à partir et vers l'Afrique avec l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie et le Moyen-Orient, les lignes directes vers les pays africains demeurant très restreintes en raison des faibles relations économiques et

touristiques, a ajouté le ministre, soulignant que l'entrave majeure à l'élargissement du réseau de transport aérien au niveau continental était d'ordre économique (rentabilité de la ligne) et non pas d'ordre juridique. C'est pour ces raisons, poursuit le ministre, que l'Algérie a privilégié l'application des dispositions de la Déclaration de Yamoussoukro relative à l'ouverture de l'espace aérien dans le cadre des accords bilatéraux. Abordant les difficultés qui se posent à l'application de la Déclaration de Yamoussoukro, M. Zaalane a indiqué qu'elles sont dues au manque de moyens permettant à la compagnie nationale de faire face à la concurrence rude des grandes compagnies aériennes africaines. Il a affirmé, à ce propos, que l'Algérie «n'est pas opposée à l'application de la Déclaration de Yamoussoukro mais a différé son application», à l'image de plusieurs Etats africains, en attendant la réunion des conditions nécessaires et le lancement du plan de développement permettant à la flotte aérienne nationale de faire face à la concurrence.

Tahira C.

Activité de l'ANGEM à Béjaïa

Plus de 1 400 projets financés en 2017

Pas moins de 1 421 projets ont été financés par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), au titre de l'exercice 2017. Ces projets touchent divers secteurs d'activité dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris. Le nombre de bénéficiaires de crédits par l'intermédiaire de ce dispositif étatique d'aide à la création de l'emploi a presque doublé, comparativement à l'exercice de 2016, où quelque 714 projets seulement ont été financés. L'Angem de Béjaïa a validé le financement à 1 188 investisseurs pour l'achat

de la matière première (AMP). Il s'agit essentiellement de jeunes hommes ou femmes qui se sont lancés dans la création de petits métiers à domicile, comme la broderie, la couture, la fabrication des gâteaux et galettes, l'artisanat traditionnel et l'agriculture de montagne. Le montant de ce genre de financement, variant entre 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA, est le plus sollicité par des femmes au foyer notamment, dans les zones rurales et montagneuses. D'ailleurs, la majorité des bénéficiaires de cette formule est de sexe féminin, soit 964

femmes contre 224 hommes, relève-t-on. Toutefois, les 233 projets financés par l'Angem durant l'année 2017 ont nécessité un montant allant de 100 000 jusqu'à 1 000 000 DA. Plus de la moitié des demandeurs de crédits sont des hommes, soit 150 demandes contre 83 seulement exprimées par des femmes. Ces crédits sont destinés à acquérir de la matière première et l'achat des équipements nécessaires pour le lancement de l'activité. Concernant la nature des activités pour lesquelles les investisseurs ont opté, il est indiqué que

909 bénéficiaires ont opté pour le secteur de la petite industrie. Le secteur de l'agriculture était le plus prisé avec 248 investisseurs, contre 120 dans les services, 51 dans le BTP, 48 pour l'artisanat, 37 pour le commerce et enfin 8 projets dans la pêche. L'Angem assure, par ailleurs, du soutien, conseil, assistance technique et accompagnement en faveur des bénéficiaires, ceci dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités.

H. Cherfa

Importations

Le gouvernement fixe de nouvelles conditions

■ Un décret exécutif fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état a été publié au «Journal officiel» (n° 6).

Par Salem K.

Le décret exécutif 18-51 du 30 janvier 2018 modifiant et complétant le décret exécutif 05-458 du 30 novembre 2005 stipule que les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, ne sont exercées que par des sociétés commerciales de droit algérien soumises à l'obligation du contrôle du commissaire aux comptes. Dans le cadre de l'exercice de leurs activités, les sociétés commerciales sont tenues de disposer, selon le nouveau décret, d'infrastructures de stockage et de distribution appropriées, aménagées en fonction de la nature, du volume et des nécessités de stockage et de protection des marchandises, objet de leurs activités, et facilement contrôlables par les services habilités. Ces infrastructures ne doivent être utilisées, que pour les opérations liées aux activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état appartenant aux sociétés commerciales concernées. Les sociétés commerciales sont également tenues d'utiliser des moyens de transport adaptés aux spécificités de



PHO. R.

leurs activités et de prendre les mesures nécessaires pour le contrôle de la conformité du produit importé préalablement à son admission sur le territoire national, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Les sociétés commerciales concernées doivent se faire délivrer, par le services du ministère du commerce, préala-

blement à l'exercice de l'activité, un certificat d'une durée de deux ans, renouvelable, attestant du respect des conditions prévues par le présent décret. Les modalités d'application par activité des dispositions du décret seront déterminées, en tant que de besoin, par arrêté conjoint du ministre chargé du commerce et du ou des ministre(s)

concerné(s). Les sociétés commerciales concernées sont tenues de se conformer aux dispositions de ce décret dans un délai de six mois, à compter de la date de sa publication. Passé ce délai, les extraits du registre du commerce non conformes à ces dispositions deviennent sans effet.

S. K./APS

Energie

Le groupe Eni réalise un bénéfice net de 3,4 mds d'euros en 2017

Le groupe italien Eni a annoncé hier avoir enregistré en 2017 un bénéfice net de 3,43 milliards d'euros, contre une perte de 1,46 milliard un an plus tôt, grâce au rebond des cours du brut et un niveau de production record. Ce chiffre est très largement supérieur aux attentes, les analystes tablant sur un bénéfice de près de 2 milliard d'euros. Sur le seul quatrième trimestre, le

bénéfice net s'est envolé, atteignant 2,1 milliards, soit six fois plus que l'an passé à la même période, et ce alors que les analystes s'attendaient à 604 millions. Son bénéfice net ajusté – un indicateur scruté de près, qui exclut des éléments volatils et exceptionnels – a atteint sur l'année 2,4 milliards d'euros contre une perte de 340 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires

s'élève à 66,92 milliards d'euros, un résultat là aussi meilleur qu'attendu, les analystes pronostiquant 65,69 milliards. Ces résultats ont été favorisés par le rebond du cours du pétrole. L'an dernier, les cours se sont établis à 54 dollars le baril en moyenne contre 44 dollars en 2016. Eni a parallèlement accru sa production. Sur l'année, celle-ci a atteint 1,82 million de barils par jour, le

niveau le plus haut de son histoire. Ce chiffre, qui représente une hausse de 3,2% par rapport à 2016, est en ligne avec ses prévisions. Fin octobre, le groupe avait revu à la baisse son objectif et table désormais sur une moyenne de 1,815 million de barils par jour, contre 1,84 million précédemment.

Younès F.

Industrie du bitume

Un apport de 180 000 tonnes/an grâce aux raffineries de Hassi Messaoud et Tiaret

Les capacités nationales de production des bitumes, notamment celui utilisé dans la construction des routes, augmenteront de 180 000 tonnes/an à partir de 2022 avec l'entrée en service des deux raffineries de Hassi Messaoud et Tiaret, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. Répondant à une question orale au Conseil de la Nation, M. Guitouni a indiqué que le lancement de la production à partir de 2022 des raffineries de Hassi Messaoud et Tiaret, d'une capacité de 5 millions de tonnes chacune, permettra d'injecter dans le

marché national une quantité supplémentaire de 180 000 tonnes/an. La demande nationale des bitumes se situe ces dernières années entre 500 000 et 800 000 tonnes par an au regard du vaste programme d'infrastructures et de grands projets lancés, a fait savoir le ministre, ajoutant que le volume réel de la production nationale, provenant essentiellement des raffineries de Skikda et d'Arzew ne dépasse pas les 190 000 tonnes. Face à cette situation, les pouvoirs publics ont eu recours à l'importation pour combler le déficit et couvrir les besoins. Naftal (filiale du groupe

Sonatrach) et les 16 distributeurs privés ont importé 239 000 tonnes de bitumes en 2017. Selon les chiffres présentés par le ministre, Naftal a distribué seule durant cette année (2017) 364 000 tonnes de bitumes (produit localement et importé) contre 408 000 en 2016, soit une baisse de 11% due essentiellement à l'arrêt de certains projets routiers. La production locale des bitumes se fait à partir du raffinage du pétrole lourd importé dans le cadre de trocs contre le pétrole algérien caractérisé par sa légèreté, raison pour laquelle il n'est pas adapté à cette activité industrielle, a expli-

qué M. Guitouni. Naftal a lancé dernièrement la production et la commercialisation de nouveaux produits efficaces et économiques, notamment les bitumes modifiés aux polymères et les enrobés bitumineux permettant de prolonger la période d'utilisation des routes et réduire ainsi considérablement la demande, en garantissant une meilleure maintenance des nouvelles infrastructures routières. Naftal a réalisé de nouvelles installations pour produire ces nouveaux produits de bitumes, d'une capacité de production de 2 800 tonnes par an, a souligné M. Guitouni. **Yanis C.**

Pétrole

L'Opep cible un accord sur une coopération à long terme avec les non-Opep

LE MINISTRE de l'Énergie des Emirats arabes unis, Souhail al-Mazrouei a indiqué jeudi que l'Opep cherchait à parvenir avant la fin 2018 à un accord sur une coopération à long terme avec les pays non membres du cartel. M. Mazrouei, dont le pays assure la présidence en exercice de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a précisé dans le journal local «The National» que l'objectif de son gouvernement était d'élaborer «un projet de charte» d'ici à la fin de l'année en cours.

Le 21 janvier, l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a appelé à une coopération à long terme, «au-delà de 2018», entre les pays de l'Opep et ceux non membres du cartel comme la Russie, après un premier accord ayant permis de faire remonter les prix du brut. Confrontés à une chute vertigineuse des cours du brut entamée en 2014, les 14 membres de l'Opep s'étaient mis d'accord fin 2016 avec dix autres pays pétroliers, dont la Russie, pour limiter la production.

Objectif: équilibrer les stocks mondiaux, rééquilibrer le marché et faire remonter les cours. Le prix du baril tourne désormais autour de 70 dollars contre 30 dollars début 2016.

F. S./agences

Tournée vers la Banque du Japon La Bourse de Tokyo débute en hausse

LA BOURSE de Tokyo a débuté en hausse vendredi après une cinquième séance positive à Wall Street, dans l'attente d'une probable annonce du gouvernement sur le renouvellement de Haruhiko Kuroda à la tête de la Banque du Japon (BoJ). L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui avait rebondi de 1,47% jeudi, a accru ses gains à l'ouverture, prenant 0,42% (+91,01 points) à 21.555,99 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau avançait de 0,56% (+10 points) à 1.729,17 points. Sur le volet des changes, le yen, valeur refuge, s'est encore apprécié par rapport au dollar qui valait 106,10 yens au moment de l'ouverture, contre 106,53 yens la veille à la fermeture, tandis que l'euro se repliait à 132,64 yens, contre 132,78 yens.

R.E.

Oran 680 stations- service contrôlées en 2017

PAS MOINS de 682 stations-service, activant à travers le territoire de la wilaya d'Oran, ont été contrôlées, durant l'année 2017, par les agents de l'Office national de la métrologie légale (ONML) pour s'assurer du bon fonctionnement des volucompteurs, a-t-on appris, jeudi, du chef de l'antenne régionale de cet établissement public. Durant cette période, quinze volucompteurs multi-produits ont été refusés après essais des débits par les agents de contrôle de l'ONML pour dépassement de la marge d'erreur tolérée par la réglementation, a indiqué Mokhtar Labdi, précisant que cette opération de contrôle vise à protéger le consommateur. Ces 15 machines de distributions des carburants défectueuses devraient être réparées impérativement après opération de contrôle comme le stipulent les textes législatifs et réglementaires, a ajouté la même source. Le bilan annuel de cette antenne régionale de l'Office fait état également de la vérification au niveau de la wilaya d'Oran, de 3 354 taximètres dont 25 ont été refusés puis réajustés. D'autres activités dont le jaugeage des citernes réservoirs, des cuves de stockage des carburants, des centrales à béton, des ponts-bascules et masses ont fait l'objet des contrôles ciblés périodiques par les mêmes agents.

Agences

Relizane Distribution de 326 logements LPA à Sidi M'hamed Benali

QUELQUE 326 logements promotionnels aidés (LPA) ont été attribués, jeudi, dans la commune de Sidi M'hamed Benali (80 km au nord de Relizane). La cérémonie de remise des clés aux bénéficiaires a été présidée par la wali de Relizane, Nacéra Brahimi, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année. En marge de cette cérémonie, la responsable de l'exécutif de wilaya a annoncé la distribution de 3 700 logements tous programmes confondus durant l'année en cours. La wilaya de Relizane avait bénéficié d'un programme de plus de 76 000 logements au titre des deux quinquennats 2010-2014 et 2015-2019. Au moins 56 000 unités ont été déjà réalisées et 20 000 autres sont en cours de construction, selon la direction de l'habitat.

R.R.

Tissemsilt

Mise en service de la première usine de fabrication de matériaux de construction et béton

■ Une usine de fabrication de matériaux de construction et de béton, première du genre sur le territoire de la wilaya de Tissemsilt, a été mise en service jeudi par le wali Abdelkader Benmassoud.

Par Lyes B.

Cette usine, située dans la zone d'activités du chef-lieu de wilaya s'inscrit au titre de l'investissement privé pour un montant de 620 millions DA, avec une capacité productive de plus de 50 000 unités/jour de matériaux de construction et de béton, selon les explications fournies sur place. Outre Tissemsilt, cette unité productive qui génère actuellement 30 emplois permanents devra approvisionner les wilayas avoisinantes dont Tiaret, Ain Defla selon le responsable, Dilmi Bouras. Le wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmassoud, a souligné à la presse que cette usine est un acquis économique pour la wilaya devant approvisionner des entreprises de construction en matériaux qui font défaut. Les autorités de wilaya ont élaboré une stratégie pour assurer un développement économique pour la wilaya visant à créer de



petites et moyennes entreprises (PME) adaptées à la nature de la région et en fonction de la disponibilité du foncier. Par ailleurs, le wali de Tissemsilt a posé la première pierre pour la réalisation d'une usine de fabrication de bétonnières, implantée dans la zone d'activités du chef-lieu de

wilaya. Ce projet nécessitera un investissement de 210 millions DA et devra générer 150 emplois directs et indirects, selon l'opérateur privé, initiateur du projet. Au niveau du POS Sanawber de Tissemsilt, le wali a inspecté le projet de réalisation de 800 logements de location-vente au titre

du programme AADL qui enregistre un taux d'avancement appréciable, selon le directeur du projet, Omar Beldjouhar qui a annoncé qu'un quota de 1 500 logements AADL sera mis en chantier dans les prochains jours.

L. B./APS

Ouargla

Extension sensible des superficies dédiées à la pomme de terre d'arrière-saison

Les superficies dédiées à la culture de la pomme de terre d'arrière-saison ont gagné du terrain dans la wilaya de Ouargla passant cette saison à 2 961 hectares contre 1 380 ha l'an dernier, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette extension, soit plus du double, est expliquée, en partie, par l'orientation des agriculteurs de la zone agricole de Aouinet-Moussa, commune de Sidi-Khouiled, vers cette filière agricole, a indiqué la chargée de la production au service de l'organisation, de la production et du soutien technique à la

DSA, Fatiha Boubekri. Cet intérêt manifesté pour cette culture stratégique, a-t-elle expliqué, a été couronné par la récolte, jusqu'à début février en cours, de près de 848 quintaux de pomme de terre d'arrière saison, contre une récolte globale de 4 570 quintaux la saison écoulée. La campagne de récolte, lancée en septembre dernier, a donné lieu à un rendement moyen de 300 qx/ha sur une superficie cultivée de 2 761 ha, en attendant le parachèvement de la campagne. La production de la pomme de terre a enregistré ces dernières années une récolte abondante,

grâce à une série de facteurs liés notamment à l'orientation des fellahs vers cette filière jugée «rentable», ainsi qu'à l'attribution de terres dans le cadre de la concession agricole, selon la même responsable. La culture de la pomme de terre est concentrée dans les territoires de neuf daïras de la wilaya d'Ouargla, avec en tête celle de Taibet (2 200 ha), suivie notamment de Sidi-Khouiled (556 ha), N'goussa (135 ha) et Hassi-Messaoud (5,5 ha), a-t-on fait savoir à la DSA de Ouargla.

Hocine A.

Direction régionale de commerce de Batna

Plus de 69 millions de dollars US d'exportation en 2017

La recette des exportations hors hydrocarbures réalisée en 2017 par la chambre régionale de commerce de Batna, s'élève à 69,318 millions de dollars américains, a indiqué jeudi à l'APS son directeur Brahim Khidri. Englobant les wilayas de Batna, Biskra, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tebessa, Constantine et la wilaya déléguée d'Ouled Djellal cette direction régionale a notam-

ment exporté du cuire tanné, du liège, du phosphate, du marbre noir, des dattes, du vinaigre, des fruits et légumes, des eaux gazeuses et fruitées, des pâtes alimentaires, du tabac et des produits chimiques, selon la même source. Au total 31 opérateurs d'exportation à partir de cette région ont été recensés en 2017, a-t-il ajouté affirmant que les produits non soumis à un

cahier de charge, pour près d'un million de tonne ont atteint les 69,015 millions de dollars. Les produits soumis à un cahier de charges sont constitués de cuire tanné d'une quantité de 312 200 pieds carré et de 452 tonnes de lièges, selon la même source. Ces produits ont été écoulés en Tunisie, au Maroc, en Lybie, en Mauritanie, en Jordanie, au Qatar, aux émirats Arabes unis, au

Vietnam, en Inde, en Malaisie, en Chine, au Brésil et dans certains pays de l'Union européenne, a-t-on encore noté. M. Khidri a par ailleurs fait savoir que la direction de la chambre régionale de commerce de Batna a remis au cours de l'année précédente 14 permis d'exportations dont 8 à des opérateurs de la wilaya de Constantine et 6 de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

T.K.

Bordj Bou Arreridj

Lancement de plusieurs opérations d'entretien du réseau d'AEP

Une série d'opérations d'entretien des canalisations défectueuses du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) a été lancée jeudi dans plusieurs quartiers de la ville de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris jeudi auprès des services de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette action a ciblé les conduites d'eau défectueuses recensées dans plusieurs quartiers comme le secteur (BS), 17 octobre et la cité des 350 logements, a indiqué la chargée de communication auprès de

cette entreprise, M^{me} Salima Boudrouaz. Des moyens humains (plusieurs équipes) et matériels (niveleuses, foreuses et camions de transport) ont été mobilisés pour ces opérations devant assurer l'entretien des réseaux AEP dans neuf sites par jour, sans interrompre l'alimentation en eau potable, a fait savoir la même responsable. Elle a également ajouté que les études d'évaluation du réseau d'AEP de la ville de Bordj Bou Arreridj, réalisées par un bureau d'études étranger en

collaboration avec la société de l'Algérienne des eaux, ont démontré d'importantes déperditions d'eau atteignant jusqu'à 60% des eaux mobilisées, d'où l'urgence d'intervenir et de réparer les fuites recensées. Par ailleurs, une levée du gel est prévue «prochainement» sur le projet de rénovation des réseaux d'AEP dans plusieurs autres quartiers du chef-lieu de wilaya pour un montant de 50 milliards de dinars, a souligné M^{me} Boudrouaz.

S.L./APS



Bilan de l'Unicef sur la pauvreté au Maroc

Privations, inégalités et défaillances multiples

■ Les privations diverses et des inégalités «ont explosé au Maroc», les défaillances à différents niveaux aussi, selon une enquête de l'Unicef portant sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants de «plus en plus laissés pour compte» notamment dans les régions rurales que compte le pays, où quatre enfants sur dix sont dans une situation de pauvreté.

Par Amel N.

Conduite par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), l'enquête sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants au Maroc a porté sur la nutrition, la santé et les retards en termes d'éducation qui touchent notamment les enfants dans le milieu rural, frappés de plein fouet par le creusement des inégalités et privations multiples. Intitulé : «Profil de la pauvreté des enfants au Maroc», le travail élaboré en novembre 2017 et publié récemment, pointe les défaillances d'un développement «peu inclusif». Ainsi, quatre enfants sur dix sont dans une situation de pauvreté, dont trois vivants dans le milieu rural contre un seul en milieu urbain. Les tranches d'âge les plus touchées sont celles qui oscillent de 0 à 4 ans (notamment pour des raisons de malnutrition et d'accès aux soins) et la catégorie des 15 à 17 ans (pour des raisons de déscolarisation principalement). Par contre un constat plus marquant est le niveau de privation par rapport au logement. En effet, presque un tiers des enfants marocains vivent dans des habitations surpeuplées et/ou bâties avec des matériaux insalubres (les deux pouvant s'accumuler). Le rapport montre, graphique à l'appui, qu'un enfant

sur quatre au Maroc subit la privation au niveau de l'eau et 8% n'ont pas à leur disposition des sanitaires. L'Unicef constate aussi que beaucoup d'enfants ne sont pas couverts malgré la sois-disant progression dans la couverture médicale. Cette étude met en avant les liens entre pauvreté multidimensionnelle et pauvreté monétaire. Ainsi, 4,4% des enfants vivent dans des ménages avec un niveau de consommation au-dessous de la ligne de pauvreté monétaire. Et 14,4% des enfants sont issus de ménages vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté et restent donc vulnérables à la pauvreté monétaire. De ce fait 18,8% des enfants au Maroc sont soit pauvres, soit vulnérables dans le domaine monétaire. L'enquête établit aussi que plus de 34% des enfants concernés par la pauvreté multidimensionnelle ne sont pas dans un cas de pauvreté monétaire, ce qui démontre que les ressources monétaires ne préservent pas l'enfant d'une pauvreté multidimensionnelle et que les deux formes peuvent se cumuler.

Des chiffres qui cachent d'importantes inégalités

Pour ce qui est de la couverture médicale, il est indiqué que de 46%, pour le groupe d'âge 15-



17 ans, à 53% pour le groupe d'âge 0-4 ans, sont privés d'une assurance médicale de base. Selon la même étude, pas moins de 27% des enfants de moins de 5 ans sont privés en termes de nourriture. Une privation qui se manifeste en plus grande partie sous forme de surpoids et obésité que sous forme d'insuffisante pondérale. Les deux faces de la problématique nutritionnelle des enfants au Maroc (la sous nutrition et le surpoids/obésité) sont étroitement liées aux pratiques nutritionnelles inadéquates et à la qualité nutritive de l'alimentation donnée aux enfants. Les résultats de l'analyse montrent aussi un léger désavantage pour les garçons comparés aux filles, dues notamment à une prévalence d'émancipation plus élevée pour les premiers (9,9% pour les garçons contre 6,4% pour les filles). En termes de santé, les

indicateurs retenus sont liés aux soins périnataux pour les mères, qui plus généralement reflètent l'accès aux soins de santé de base pour les petits enfants. Dans l'ensemble, 13,4% des enfants âgés entre 0-4 ans sont privés relativement à la dimension santé. Cela est dû au fait que leur mère n'a pas eu de consultations prénatales pendant la dernière grossesse et/ou que leur dernier accouchement n'a pas eu lieu en milieu surveillé. En matière d'éducation, les données montrent des niveaux de «privations très importantes» pour les enfants des tranches d'âge 5-14 ans (période de l'éducation obligatoire) et 15-17 ans (adolescence en transition vers l'âge adulte). Ainsi, pour les enfants de 5-14 ans, le taux de privation en la matière s'élève à 12,9%, du fait que ces enfants ne fréquentent pas l'école, la plupart étant

des enfants de 5 ans, non inscrits dans des établissements préscolaires. L'autre facteur contribuant à ce niveau substantiel de privation est le retard scolaire, avec 8,4% des enfants d'âge 13-14 ans n'ayant pas encore achevé le niveau primaire. Le taux de privation est bien plus élevé pour le groupe d'âge 15-17, pour lequel 35,3% des enfants sont privés en termes d'éducation. En premier parce qu'ils sont déjà «hors du système scolaire (29%)», ou parce qu'ils ont enregistré «un retard dans l'achèvement du niveau de collège (12,2%)». En général, ces taux moyens cachent bien d'«importantes inégalités» entre les enfants, selon le milieu de résidence, le niveau d'éducation du chef de ménage et le niveau socio-économique du ménage.

A. N./Agences

Libye

Plus de 1 000 réfugiés déjà évacués vers le Niger et l'Italie

LE HAUT-COMMISSARIAT des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué jeudi que plus de 1 000 réfugiés très vulnérables ont été évacués depuis la Libye vers le Niger et l'Italie «dans l'attente de solutions durables dans des pays tiers». Deux évacuations effectuées cette semaine portent à 1 084 le nombre total de réfugiés évacués depuis le début des opérations du HCR il y a trois mois, indique l'agence onusienne dans un communiqué. Mardi dernier, un vol a décollé de Tripoli à destination de Niamey avec 128 réfugiés à son bord. Un deuxième avion transportant 150 réfugiés a quitté mercredi la capitale libyenne pour Rome. «D'ici fin 2018, nous espérons en évacuer des milliers d'autres», a déclaré l'Envoyé spécial du Haut-commissariat pour la Méditerranée centrale, Vincent Cochetel. Jusqu'à présent, 770 réfugiés et demandeurs d'asile ont déjà été évacués vers le Niger, dont des mères seules, des familles ainsi que des enfants non accompagnés et séparés. De telles évacuations sont le meilleur exemple de l'impact que la solidarité internationale peut avoir sur les réfugiés eux-mêmes, a fait remarquer M. Cochetel qui rappelle toutefois qu'il reste «encore beaucoup à faire». En effet, seules 16 940 places de réinstallation ont été offertes jusqu'à présent pour les 15 pays d'asile prioritaires le long de l'itinéraire de la Méditerranée centrale, y compris la Libye et le Niger. Le HCR a dans ce contexte appelé tous les pays à proposer des places supplémentaires afin d'offrir une solution tangible à d'autres réfugiés qui se trouvent toujours en Libye. D'après l'organisme onusien, près de 8 100 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année 2018 dont 4 740 en Italie, 2 182 en Espagne et 1 957 en Grèce. A la même date en 2017, ils étaient 12 358 à aborder les côtes européennes. Selon ce décompte établi le 15 février, le nombre total de décès dans la Méditerranée en 2018 s'élève désormais à 382 depuis le début de l'année, contre 261 à la même période l'an dernier. R. M.

Tunisie

La date des municipales maintenue, Chahed appelle à voter en masse

Les élections municipales auront lieu à la date prévue du 6 mai en Tunisie et ne seront pas ajournées, a affirmé le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, appelant les Tunisiens à voter en masse à ces échéances. Youssef Chahed a déclaré que l'ouverture, à partir de jeudi, des candidatures aux municipales, constitue un «événement important pour la Tunisie et marque une étape cruciale sur la voie du parachèvement du processus électoral». Il a de ce fait appelé les Tunisiens à affluer aux bureaux de vote le 6 mai prochain, date fixée pour les

municipales qui constitueront, a-t-il dit, «un point de départ pour le renforcement de la décentralisation telle que prévue dans la Constitution». En visitant mercredi soir la section de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) dans la circonscription de Tunis 1 à la Kasbah, M. Chahed a indiqué être «conscient du désintérêt des Tunisiens pour l'action politique», soulignant le rôle des partis et de la société civile dans l'incitation des citoyens à participer à cette échéance importante. «Le gouvernement, a-t-il assuré, n'a pas manqué de réunir les conditions

adéquates pour la réussite de ce rendez-vous électoral». Youssef Chahed s'est enquis, à cette occasion, des préparatifs de la section de l'ISIE au niveau logistique et des ressources humaines avant l'ouverture des candidatures aux élections municipales qui se poursuivront jusqu'au 22 février. Le président de l'ISIE, Mohamed Tlili Mansri, et plusieurs membres de l'Instance électorale ont, à cette occasion, apporté des éclaircissements au Chef du gouvernement sur les documents nécessaires à la présentation des candidatures. Sara H./APS



États-Unis

Après la tuerie en Floride, l'émotion et les questions

■ Les États-Unis se demandaient jeudi comment un jeune homme fasciné par les armes, perturbé mentalement et parfois décrit comme lié à un groupuscule d'extrême droite, avait pu échapper à la vigilance de la police et commettre l'une des pires tueries dans un lycée américain.

Par Rosa C.

S'exprimant depuis une Maison-Blanche au drapeau mis en berne en hommage aux 17 victimes décédées en Floride, le président Donald Trump a promis de s'attaquer aux maladies psychiques, se voyant reprocher d'esquiver le débat récurrent sur la dissémination des armes à feu dans le pays. Nikolas Cruz, le tireur âgé de 19 ans, a semé en quelques secondes la mort et le chaos au lycée Marjory Stoneman Douglas, dans la ville de Parkland, à coup de rafales de son fusil d'assaut. Un engin qu'il a acheté légalement en février 2017. Après une nuit d'interrogatoire par la police du comté de Broward, le jeune homme s'est vu signifier par une magistrate les charges pesant à son encontre: 17 meurtres avec préméditation. M. Trump a annoncé qu'il se ren-

draît à Parkland, au nom d'une «nation en souffrance» dont il a appelé les citoyens à «répondre à la haine par l'amour». Lors de cette courte allocution télévisée, il n'a prononcé à aucun moment le mot «arme à feu». Dans un tweet, il avait auparavant insisté sur le fait que de nombreux «signes» indiquaient que «le tireur de Floride était un déséquilibré mental». Sur place, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées dans un parc en fin de journée, beaucoup tenant une bougie à la main en mémoire des victimes, dont 14 étaient âgées de 14 à 18 ans. La mère de l'une d'entre elle, Alyssa Alhadeff, a interpellé le président Trump sur CNN. «S'il vous plaît, faites quelque chose, agissez, nous en avons besoin maintenant. Ces jeunes ont besoin d'être en sécurité maintenant», a imploré Lori Alhadeff dont la fille avait 14 ans. La police fédérale (FBI) a reconnu



F. A. - D. R.

avoir été alertée en septembre par un abonné de la plateforme YouTube à propos d'un commentaire laissé par un utilisateur s'identifiant comme Nikolas Cruz: «Je vais devenir tireur professionnel dans les écoles». D'où les questions légitimes sur pourquoi le jeune homme a pu passer à l'acte. Des liens avec un groupuscule prônant la supériorité de la race blanche ont été avancés par l'Anti-Defamation League (ADL). Selon cette organisation qui étudie la mouvance nationaliste aux États-Unis, Nikolas Cruz participait régulièrement à des réunions avec ce groupuscule nommé «Republic of Florida» («République de Floride»). Il s'entraînait notamment au tir avec les membres de ce groupe néofasciste revendiqué. Ceux-ci s'affichent sur les réseaux sociaux en

tenu paramilitaire et brandissant des armes à feu. Nikolas Cruz «avait juste l'air d'un jeune homme blanc en difficulté (mais normal)», a déclaré Jordan Jereb, le chef de «Republic of Florida», au site The Daily Beast. Mais après avoir parlé à plusieurs médias, il est revenu sur ses propos et a démenti toute appartenance de Cruz à son groupe. Lors de sa brève comparution, en visioconférence, M. Cruz s'est contenté de murmurer «Oui, Madame» en réponse à la juge. Il est apparu prostré entre ses avocats, les membres entravés par des chaînes. Selon un compte-rendu judiciaire publié jeudi, l'ancien élève a reconnu être l'auteur de l'attaque, qu'il a menée avec un fusil d'assaut et des chargeurs de munitions qu'il transportait dans un sac à dos. Il a admis

avoir ouvert le feu sur les élèves dans un bâtiment du lycée. Constatant que les survivants prenaient la fuite, il a alors pensé à abandonner son arme et ses réserves de munitions, afin de se fondre parmi les élèves évacués. Il est ensuite allé s'acheter à boire dans une sandwicherie Subway, a fait une pause dans un McDonald's, puis a été interpellé, a relaté jeudi le shérif du comté, qui a identifié les victimes décédées, enseignants et élèves. Il faut y ajouter une quinzaine de blessés hospitalisés. Les médias ont diffusé des photos de Cruz, montrant les traits juvéniles de son visage aux yeux clairs, et rappelé son enfance marquée par l'absence de ses parents biologiques puis le décès de ses parents adoptifs. Le drame a logiquement relancé le débat sur les armes à feu, avec peu d'espoir d'une réforme législative menée par un Congrès à majorité républicaine. L'ancien président démocrate Barack Obama a confié jeudi ne pas croire à la fatalité de ces drames, même si lui-même s'est heurté à l'inaction des parlementaires. «Nous ne sommes pas impuissants», a écrit M. Obama en appelant à une législation «de bon sens». La tragédie survenue mercredi n'est que la dernière d'une longue série de fusillades ayant ensanglanté l'Amérique. Les tueries sont notamment récurrentes dans les écoles américaines: il y en a déjà eu 18 en 2018 en comptant celle du lycée Marjory Stoneman Douglas, un complexe d'environ 3 000 élèves.

R. C.



Points chauds

Conseil

Par Fouzia Mahmoudi

Steve Bannon est considéré par beaucoup d'observateurs politiques américains, comme l'homme qui a réussi à catapulter Donald Trump à la Maison-Blanche. Ce journaliste, qui possédait le journal en ligne de référence de l'extrême-droite américaine, est celui qui a dirigé d'une main de fer la campagne du candidat milliardaire. D'abord officieusement, puis officiellement dans les derniers mois de la campagne présidentielle. Son influence sur Trump était si forte que le président Républicain n'avait pas hésité, malgré son manque de carrière politique, à lui donner le poste de «Haut conseiller et chef de la stratégie» de la Maison-Blanche, soit conseiller du président des États-Unis. Donald Trump le nomme par la suite au Conseil de la sécurité nationale. Cette décision provoquera d'ailleurs de fortes critiques tant du Parti républicain que du Parti démocrate. Mais Bannon sera ensuite rapidement écarté de la Maison-Blanche. Il affirme que sa relation avec Trump reste intacte mais qu'il préfère le soutien de «l'extérieur». Mais les relations avec le président américain se sont soudainement détériorées à la faveur de la sortie d'un livre dans lequel l'auteur cite Steve Bannon affirmant entre autres choses que Donald Trump Jr a commis une «trahison» en rencontrant une avocate russe qui affirmait détenir des informations compromettantes sur sa rivale Hillary Clinton avant l'élection. La réaction de Trump ne s'était pas fait attendre et il l'avait immédiatement congédié considérant depuis que celui-ci a «perdu la raison». Mais Bannon restera un personnage central de l'accession surprise de Trump, et est, pour cette raison, interrogé cette semaine par les enquêteurs chargés de faire la lumière sur une possible collusion entre la Russie et l'équipe de campagne de Donald Trump pour la présidentielle de 2016. Bannon a été interrogé pendant des heures deux jours durant par l'équipe du procureur spécial Robert Mueller, a laissé filtrer une personne proche de l'enquête. L'ancien haut conseiller ultra-conservateur de Trump a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées dans tous les domaines sans exception, a ajouté cette personne. L'ex-stratège a notamment participé à des réunions durant la période de transition pour la présidence qui intéressent les enquêteurs. Hier, Bannon a comparu devant la commission du renseignement de la Chambre mais, face aux représentants des deux partis, il a invoqué son droit à ne pas répondre aux questions concernant la période de transition et son séjour à la Maison-Blanche. L'équipe de Mueller devait également interroger Bannon à propos du renvoi du directeur du FBI James Comey et du conseiller présidentiel à la sécurité nationale Michael Flynn, toujours selon CNN. Steve Bannon ayant été au centre de la campagne de Trump et son conseiller le plus proche, ne peut qu'être au courant, estime le FBI, de quelconques contacts entre le milliardaire et le Kremlin. Reste à voir si l'ex-conseiller finira par fournir les informations qui intéressent tant les enquêteurs fédéraux ou s'il continuera, par loyauté, ou par crainte de se voir lui-même en difficulté, à garder le silence et ce faisant, continuer à protéger celui qui l'a aujourd'hui renié. F. M.

Russie

La «génération Poutine» convoitée par le Kremlin comme par l'opposition

Entre deux cours dans son université du sud de la Russie, Irina Papandopoulo énumère les qualités qu'elle prête au président Vladimir Poutine: «Il est fort, il est diplomate, il est proche du peuple, il fait du sport». A 21 ans, cette étudiante en tourisme à Sochi va voter pour la première fois à la présidentielle du 18 mars. Elle n'a quasiment connu, aux commandes du pays, que Vladimir Poutine, président ou Premier ministre depuis 1999. Cette «génération Poutine» se trouve au centre de l'attention depuis que l'opposant Alexei Navalny a fait descendre dans la rue, l'année dernière, des dizaines de milliers de partisans à peine (voire pas encore) sortis de l'adolescence. Alors que l'opposant, écarté de la présidentielle, appelle ses partisans au boycott, le Kremlin multiplie les gestes envers cette tranche d'âge. Le jour de l'annonce de sa candidature à un quatrième mandat, Vladimir Poutine a fait une apparition médiatisée à un forum

de la jeunesse. Lorsque le président a demandé à la foule enthousiaste si elle le soutiendrait s'il était candidat à sa réélection, les jeunes ont scandé «Oui!». Depuis, il est apparu à plusieurs événements consacrés aux jeunes et pour mieux les courtiser, il a pris comme chef de campagne Elena Chmelieva, qui dirige un centre consacré au développement des jeunes talents à Sochi. Moins de la moitié des 18-24 ans disent être sûrs d'aller voter, selon un sondage de l'institut public VTsIOM, mais près de 82% de ceux certains de le faire affirment vouloir voter pour Poutine. «Leur soutien et leur approbation du candidat Poutine est plus élevé qu'auprès des autres catégories» d'âge, explique à l'AFP Denis Volkov, du centre de sondage indépendant Levada. Pour les encourager à aller voter, l'Union russe de la jeunesse, organisation travaillant régulièrement sur des événements liés au Kremlin, a mis sur pied une série de concerts dans

les instituts et les universités. «La stabilité est la clé du succès», affirme l'étudiante en droit Diana Tcheniakovskaïa, 21 ans, pour justifier son soutien au président russe qui agit souvent le chiffon rouge du «chaos» menaçant la Russie s'il n'est plus au pouvoir et qui la renverrait selon lui dans les troubles années 1990. Cet argument exaspère Olessia Khristossienko, une militante pro-Navalny qui colle des affiches appelant au boycott de l'élection dans une banlieue défavorisée de Sochi. «De nombreuses personnes ont peur du changement», affirme-t-elle, assurant que les seules choses qui sont restées «stables» sous Poutine sont «la corruption et le bas niveau des salaires». «Ce que ces personnes pensent, c'est que la situation est mauvaise mais supportable. Elles n'imaginent même pas que les choses pourraient s'améliorer» avec un nouveau dirigeant, regrette la jeune militante de 20 ans.



Alger

Exposition de peintres et de photographes femmes

■ Une exposition collective réunissant les œuvres de onze artistes peintres et photographes algériennes, confrontant leurs visions sur la femme et le patrimoine culturel, intitulée «Houn'na» (Elles), a été inaugurée jeudi à Alger.

Par Adéla S.

Organisée par le centre des arts du Palais des Raïs - Bastion 23, cette exposition a été l'occasion de découvrir le travail de jeunes talents particulièrement dans la photographie d'art et le traitement de l'image.

Pour cet événement, Ahlam Kourdoughli a présenté son œuvre «Eve», célébrant la femme algérienne et son costume traditionnel par une photographie en grand format. Celle-ci se présente comme un focus sur le visage d'une femme portant le haïk, imprimée en plusieurs fragments et exposés suspendus sur plusieurs niveaux, offrant ainsi une perspective unique aux visiteurs.

Travaillant également sur la photographie d'art, Sonia Merabet propose un travail sur les tatouages anciens qu'elle fait revivre par la broderie, un procédé qui permet d'incruster des tatouages, faits de perles et de

métaux, sur des voiles transparents portés par l'artiste elle-même qui expose des autoportraits.

Dans un style purement réaliste, la plasticienne Lila Bouzidi a exposé trois portraits de femmes en aquarelle, mettant en valeur le costume et les bijoux traditionnels des Aurès, le haïk et le métier du tissage.

Les symboles berbères et les motifs d'ornement du tissage se retrouvent également dans le travail de l'artiste peintre Zahia Kaci qui rend hommage au travail artisanal féminin et à l'univers des maisons des différentes casbah d'Algérie dans des œuvres majoritairement réalisées au couteau.

Travaillant sur les miniatures, Djazia Cherrih a également exposé plusieurs de ses anciennes œuvres inspirées majoritairement des ornements esthétiques muraux de La Casbah d'Alger.

D'autres œuvres célébrant la femme et son environnement ou dénonçant son enfermement,

réalisées, entre autres, par Nasma Bouda et Djamilia Ababsia, sont également exposées.

Par ailleurs, le Centre des arts du Palais des Raïs - Bastion 23 a entamé des travaux d'aménagement et d'embellissement, devant être achevés prochainement, afin de donner plus de visibilité à ce centre depuis l'extérieur, explique son directeur ,Boualem Belachehab.

L'exposition «Houn'na» se poursuit jusqu'au 27 février.

Le photographe Mizo expose ses œuvres

Le photographe Mizo a dévoilé une quinzaine de photographies, reflet de la société algérienne, dans une exposition inaugurée jeudi soir à la galerie «Issue 98» à Alger.

Intitulée «Under the rug» (Sous le tapis), l'exposition reflète le vécu quotidien à travers des photographies énigmatiques, alliant peinture et photographie. Les œuvres de Mizo qui

peuvent dans le vécu de la société algérienne, donnent à voir des portraits, des paysages et des objets reconstitués dans une synthèse de l'art de la peinture et la photographie.

En grands formats, ces tableaux sont suggestifs et allusifs comme cette femme, yeux fermés et enveloppée dans une robe aux rubans sur lesquels on peut lire «fragile».

Le visiteur peut également apprécier cette photographie sur laquelle on aperçoit un amas de chaussures, à moitié dévoilé sous une couverture.

En marge du vernissage, l'artiste Mizo dit que son art se veut un «reflet de la société» dont il s'inspire. «L'humain occupe une grande place dans mon art pictural qui accorde une place de choix à l'humain en interprétant ce que la société exprime à travers une multitude de messages», a-t-il expliqué.

Peintre autodidacte, Mizo a exposé plusieurs fois en Algérie et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et au Canada.



L'exposition se poursuit jusqu'au 17 mars à la galerie «Issue 98», sise rue Didouche Mourad à Alger.

A. S./APS

Algérie/Espagne

Rencontre annuelle sur Cervantès en avril à Alger

Une rencontre annuelle sur le romancier espagnol Miguel De Cervantès, dans sa première édition, sera organisée en avril prochain à Alger, indique jeudi le ministère de la Culture dans un communiqué.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et l'ambassa-

deur d'Espagne à Alger, Santiago Cabanas Ansorena, ont convenu de consacrer cette édition à la personnalité et à l'œuvre de Cervantès (1547-1616) en présence de chercheurs algériens et étrangers, précise le communiqué.

Les deux parties ont convenu

également d'«associer les architectes espagnols et algériens» dans l'opération d'aménagement de la Grotte de Cervantès à Alger pour qu'elle soit «un site culturel et touristique».

Par ailleurs, l'Algérie participera à l'exposition de «Grenade à l'époque de Ziri», à travers l'ex-

position d'objets culturels illustrant l'identité algérienne.

L'Espagne prendra part au Festival d'Annaba du film méditerranéen 2018 et nombre de festivals internationaux qu'abrite l'Algérie, à l'instar du Festival international de la bande dessinée (Fibda), le Festival interna-

tional de la musique symphonique et le Salon international du livre d'Alger.

Le romancier espagnol Miguel De Cervantès a vécu plusieurs années à Alger après sa captivité en 1575. Un passage qui aura une grande influence sur son œuvre «Don Quichotte», l'un des romans les plus importants de la littérature espagnole et mondiale.

R. C.

Journées théâtrales maghrébines d'Annaba

La générale de la pièce «Hakiket El Kadhib» présentée en clôture

La générale de la dernière production dramaturgique du théâtre régional de Skikda, intitulée «Hakiket El Kadhib» (La vérité du menteur), a été présentée jeudi soir au théâtre régional d'Annaba, clôturant les Journées du théâtre maghrébin de cette ville. C'est dans une ambiance distinguée que le public et les

amateurs de dramaturgie ont accueilli cette pièce, que certains ont considérée, dans une déclaration à l'APS, comme «le meilleur hommage» rendu à une sommité du théâtre algérien, le défunt Azzedine Medjoubi en l'occurrence, et ce, à l'occasion de la commémoration du 24^e anniversaire de son décès.

Ecrite et réalisée par l'artiste Djamel Hamouda, co-interprétée par Seifeddine Bouha, du théâtre régional de Skikda, et Raja Houari, du théâtre régional d'Annaba, cette œuvre théâtrale évoque la situation précaire et décevante prévalant à de nombreux niveaux sociaux, politiques et économiques. Le réali-

sateur de cette pièce a choisi d'apporter des solutions à ces situations en faisant un parallèle entre l'homme et la femme, lors d'un voyage qui a pris fin dans un accident de la circulation à l'issue duquel les comédiens se sont retrouvés dans un endroit isolé et inconnu, contraints à s'avouer la vérité. **Fatah G.**

Journées nationales de théâtre Azzedine Medjoubi à Azzaba

La pièce tunisienne «Oudhib» en ouverture

La pièce «Oudhib» du Centre des arts dramatiques et scéniques de Sfax (Tunisie) a ouvert, jeudi à Azzaba (Skikda), la 3^e édition des Journées nationales de théâtre Azzedine-Medjoubi.

Comédie dramatique, la pièce de Mokdad El-Maazoune aborde l'histoire d'un couple d'aveugles vivant heureux, mais lorsque le souhait du mari de recouvrer la vue finit par être exaucé, le couple voit leur vie chambouler.

L'homme ne trouvant plus belle sa femme s'en sépare, reniant des années de vie commune pourtant heureuses.

Saïda El Hami, interprétant le rôle de l'épouse malheureuse, a exprimé sa joie et sa fierté de participer à cette manifestation à Azzaba, ville natale du grand dramaturge algérien Azzedine Medjoubi à qui sont

dédiées ces journées. Organisée par l'association «Artistes libres» d'Azzaba avec le concours de la direction de wilaya de la culture et le théâtre régional de Skikda, la manifestation qui se poursuit jusqu'au 20 février met en lice neuf pièces dont «Ezzamara» de M'sila, «Assignment à résidence» de Blida et «Broussi» de Médéa.

Chief est représentée par la pièce «Mon ami le fantôme», Biskra par «Aliénation», Alger par «Echatra», Boumerdes par «Bled zed» et Sidi Bel-Abbès par «Ilaab».

Le jury de la manifestation est composé des comédiens Antar Hellal comme président, Amel Himer et Othmane Bendaoud ainsi que de la réalisatrice Linda Sellam.

La manifestation vise à rendre hommage au fils d'Azzaba, Azzeddine Medjoubi, à travers la commémoration du 23^e anniversaire

de sa disparition, et de donner vie à la scène culturelle locale, a indiqué Tarek Nasri, président de l'association «Artistes libres».

Les troupes participantes concourront pour les prix Medjoubi d'Or du meilleur spectacle, Medjoubi d'Argent de la meilleure mise en scène et Medjoubi de Bronze du meilleur texte, ainsi que pour les prix des meilleures interprétations masculine et féminine. Un prix d'encouragement du nom d'Ahmed-Boutata, réalisateur de Skikda mort il y deux ans, sera également décerné par le jury.

Plusieurs artistes ont assisté à l'ouverture de la manifestation dont Ahmed Aïssa, Djamel Hamouda, Merouane Mansouri, Hafidha Bendhafia et les Tunisiennes Latifa Gafsi et Saïda El Hami. **M. L.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 28 février 2018 :

Jusqu'au 28 février, découvrez «Artisans de La Casbah» à l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9 Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h, une exposition vente qui réunira une dizaine d'artistes et artisans dans les différents métiers qui ont fait la réputation du lieu mythique, cœur battant de la capitale algéroise.

Seen Art Gallery (156, Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 25 février :

Exposition intitulée «Hope in darkness» de l'artiste Hacem Drici.

Salle El-Mouggar (Alger)

Samedi 10 mars à 19h30 :

Concert de Marc Lavoine. L'entrée est sur réservation (2 places maximum) à l'adresse : chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com Musée public national d'art moderne & contemporain d'Alger

Jusqu'au 5 mars :

1^e Salon du dessin d'Alger intitulé «Dessinez vos desseins».



Natation/ Open (petit bassin)
Moncef Balamane s'illustre à nouveau

LE NAGEUR de l'USM Alger, Moncef Balamane, a battu le record d'Algérie du 200m brasse avec chrono de (2:11.55), mercredi en finale du Championnat national Open de natation en petit bassin (25m) à la piscine M'hamed-baha de Bab Ezzouar (Alger).

L'ancien record national de la distance était détenu par Sofiane Daïd depuis mars 2012 à l'occasion du Championnat national "Open" avec un temps de (2:12.14).

Balamane (17 ans), qui offre la première médaille à l'USMA, a devancé en finale son coéquipier Aymen Benabid (2:16.86) et Abderrezak Siar du GS Pétroliers (2:18.25). La finale féminine du 200m brasse est

revenue à Rania Nefsi du GS Pétroliers (2:34.09), devant sa coéquipière Khensa Belkacemi (2:43.29) et Ismahene Larbi Youcef de l'USMA (2:44.72).

D'autres part, les sprinteurs du GS Pétroliers à savoir Oussama Sahnoun (22.56) et Amel Melih (26.20) ont dominé les finales du 50m nage libre disputées ce mercredi.

Sur 100m dos, c'est Abdellah Ardjoun de l'ASPTT Alger (55.32) et encore une fois Amel Melih du GS Pétroliers (1:03.46) qui ont remporté le titre.

Les autres finales prévues mercredi soir sont celles de 400m nage libre (messieurs et dames), 100m 4 nages (messieurs et dames), 4x50m nage libre mixte.

Ligue I Mobilis (20^e journée)
L'ESS relancée, le NAHD enfonce l'USMB

■ *L'Entente de Sétif s'est repris de fort belle manière en championnat, en battant le CRB sur le score de (2/1) lors de son match avancé comptant pour la 20^e journée de la Ligue I Mobilis.*

Par Mahfoud M.

Ayant traversé une étape difficile, l'Entente s'est donc bien repris et a décroché un succès très important qui lui permet de grimper à la cinquième place avec un total de 29 points. Il faut dire que son carton en Ligue des champions et sa large victoire face au Real Bangui lui a donné des ailes et permis de se ressaisir en championnat. L'ESS n'était pas la seule équipe à se reprendre étant donné que le Nasr d'Houssein-Dey a, lui aussi, réussi une belle partie en l'emportant face à la lanterne rouge du championnat, l'USM Blida, sur le score sans appel de (4/1). Les buts de la rencontre ont été l'œuvre de Brahim, Gasmî (SP), Harrag et Khacef. Les Sang et Or se retrouvent maintenant à la 4^e place avec un total de 30 points et semble décidés à jouer les premiers rôles lors de cette deuxième phase du championnat.

Enfin, l'US Biskra s'est imposée devant l'Olympique Médéa sur le score de 2 à 0, lors de son match disputé jeudi au stade El Alia de Biskra. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Maanser (20') et Berbacha (30') pour l'US Biskra. Grâce à ce succès, l'US Biskra rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la 11^e



Les Sétifiens se ressaisissent

place avec 22 points, devancé par son adversaire du jour l'Olympique Médéa 9^e avec 23 points. Pour ce qui est des matchs d'aujourd'hui, il faut savoir que l'USMBA donnera la réplique au MCO, tandis que le PAC affronte la JS Saoura.

Le derby de l'Ouest sera très certainement disputé entre deux formations qui sont en forme ces derniers temps. Ainsi, il est à rappeler que les gars de la Mekerra étaient revenus avec les trois points du déplacement à Alger face à l'USMA, tandis que les Hamraoua avaient battu le DRBT, ce qui leur avait permis de prendre seul la deuxième place. Les poulains de Chérif El Ouzani partent avec les faveurs du pronostic étant donné que le match se joue chez eux, mais ils doi-

vent quand même faire très attention à cette équipe oranaise qui est capable de créer la surprise. Le Paradou AC, lui, souhaite réussir la passe de trois et réussir sa troisième victoire d'affilée en recevant la formation sudiste de la JSS. Les Académiciens ont une chance inouïe de se rapprocher plus du trio de tête, mais ils doivent avant cela prendre leurs précautions lors de cette empoignée et faire attention à cette équipe de la Saoura qui est capable du pire comme du meilleur.

M. M.

Programme Samedi 17 février :
 USMBA- MCO (16h00)
 PAC- JSS (16h00)

Classement FIFA
L'EN à la 60^e place

La sélection algérienne de football a perdu trois places au classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois de février 2018 publié jeudi et se retrouve désormais à la 60^e position, tandis que l'Allemagne reste au sommet de la hiérarchie mondiale.

Les «Verts», qui n'ont disputé aucun match en février faute de date FIFA, totalisent 552 points.

Au niveau continental, la

sélection nationale occupe la 10^e position, derrière la Tunisie (23^e), le Sénégal (27^e), la RD Congo (39^e), le Maroc (42^e), l'Egypte (43^e), le Cameroun (51^e), le Nigeria (52^e), le Ghana (54^e) et le Burkina Faso (57^e).

Les futurs adversaires de l'équipe nationale en amical, la Tanzanie, le 22 mars au stade du 5-juillet (Alger), l'Iran le 27 mars à Graz (Autriche) et le Portugal le 7 ou le 8 juin à Lisbonne, occu-

pent respectivement les 146^e, 33^e et 3^e rangs.

En haut du classement, l'Allemagne domine toujours le ranking FIFA, suivie du Brésil et donc du Portugal.

Seuls changements dans le Top 20, l'Islande, désormais 18^e, gagne deux places, tandis que la Suède (19^e) et le Pays de Galles (20^e) cèdent une place.

Le prochain classement FIFA sera rendu public le 15 mars.

Championnat d'Afrique de cyclisme (contre-la-montre)

Azzedine Lagab 5^e

Le coureur algérien Azzedine Lagab a terminé à la cinquième place du contre-la-montre individuel (seniors) des championnats d'Afrique sur route qui se déroulent à Kigali au Rwanda (13-18 février).

La médaille d'or de l'épreuve est revenue à l'Erythréen, Mekseb Debesay (53'25), devant les deux Rwandais, Jean Bosco Nsengimana, médaillé d'argent et Joseph Areruya, médaillé de bronze. Cette deuxième journée

verra également le déroulement du contre-la-montre individuel juniors.

Mercredi, la sélection algérienne (seniors), composée d'Azzedine Lagab, Youcef Reguigui, Abderrahmane Mansouri et Islam Mansouri, avait remporté la médaille de bronze du contre-la-montre par équipes. De leur côté, les juniors algériens se sont contentés de la cinquième place du contre-la-montre par équipes. Composée

d'Aïssa Nadjî Lebsir, Aymen Merdj, Mohamed Cherif Noura et Saber Belmokhtar, la sélection algérienne a réalisé un temps de 29'48.

Quarante-neuf pays (49) pays dont l'Algérie sont présents à cette 13^e édition qui regroupe les meilleurs coureurs du continent lesquels se défieront dans trois spécialités : course en ligne, contre-la-montre individuel et contre-la-montre par équipes.

JA 2019
Accord entre l'ACNOA, l'UA et l'UCSA à Addis-Abeba



UN ACCORD pour la gestion et le management conjoint des prochains Jeux africains (JA-2019) a été signé, jeudi au siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba en Ethiopie, par l'Association des comités olympiques nationaux d'Afrique (ACNOA), (UA) et l'Union des confédérations sportives d'Afrique (UCSA), a appris l'APS auprès du président par intérim de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf, présent sur place.

L'accord qui permettra la concession des Jeux Africains à l'ACNOA, avec le suivi technique pour l'UCSA, a été paraphé par la commission des affaires sociales de l'UA, le président par intérim de l'ACNOA et le président de l'UCSA.

«Les jeux et le sport doivent être un vecteur de développement social et surtout un cadre d'échanges et de dialogue intercommunautaire dans le continent africain», a déclaré Berraf, également président du Comité olympique et sportif algérien (COA).

M. Berraf a souligné «l'engagement du mouvement olympique et sportif africain à faire de Jeux Africains, ceux du respect et de la fraternité».

L'accord d'Addis-Abeba vient concrétiser des années de négociations qui voient aboutir une nouvelle voie pour les Jeux Africains dont la dernière édition s'est tenue au Congo Brazzaville en 2015.

Il est à rappeler que le Comité exécutif de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) avait mandaté, en janvier dernier à Abuja, son président par intérim, Mustapha Berraf, à poursuivre les échanges avec l'Union afri-

caine sur la gestion des Jeux Africains, assisté du 2^e vice-président de l'ACNOA, et du secrétaire général.

Depuis la dissolution, en 2013 à Abidjan, du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), lors d'une assemblée extraordinaire en marge de la conférence africaine des ministres des Sports africains, la tutelle des Jeux africains, autrefois organisés par le CSSA, a été confiée à l'ACNOA et à l'UCSA (Union des Confédérations Sportives d'Afrique).

Et selon la déclaration de Brazzaville, en marge des 12^{es} JA en 2015, les membres du bureau du comité technique spécialisé de la jeunesse, la culture et les sports, des pays membres de l'Union africaine (UA), avaient appelé à des «consultations entre l'UA, l'ACNOA et l'UCSA pour définir la gestion des JA et leurs impacts», tout en insistant que le processus de mise en œuvre des ces jogos africaines doit être dirigé par le commissaire des jeux qui est l'Union Africaine.

Les participants avaient attesté à Brazzaville que «les JA appartiennent aux Etats membres de l'Union africaine. C'est la position de l'Afrique qui n'est pas négociable. Ces jeux seront cependant organisés sous l'égide de l'ACNOA et l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA)».

Les prochains JA prévus en 2019 n'ont pas encore trouvé de preneur, après le désistement de la Guinée Equatoriale qui avait renoncé à l'organisation faute d'avoir la garantie qu'ils soient qualificatifs pour les Jeux de Tokyo-2020.

Lancés en 1965, les Jeux africains sont une compétition multisports regroupant tous les quatre ans des milliers d'athlètes d'une cinquantaine de pays du continent.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

En une semaine à Mostaganem

Un quatrième cadavre retrouvé au large du littoral

LES SERVICES de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem ont retrouvé jeudi soir au large de littoral un cadavre non identifié, le quatrième en une semaine, a-t-on appris vendredi de ces services. L'unité des plongeurs de la Protection civile en collaboration avec les unités flottantes des gardes-côtes ont retrouvé un cadavre en état de décomposition avancée, à une dizaine de kilomètres au nord de la plage de Chlef, située entre les communes de Mostaganem et de Benabdelmalek Ramdane, a-t-on indiqué. Le corps a été transféré à la morgue de l'Établissement hospitalier «Ernesto Che Guevara» à Mostaganem afin de mener les procédures légales habituelles dans de tels cas. Trois autres cadavres ont été retrouvés dans les mêmes conditions au cours de la semaine dernière. Vendredi dernier, un cadavre non identifié a été retrouvé sur la plage de Kaf Ouâar dans la commune de Hadjadj et des restes humains ont retrouvés samedi à la plage El Bahhara à Sidi Boughalem alors que le corps en état de décomposition avancée d'une troisième victime a été détecté mardi après-midi sur la plage de

Sidi Majdoub. L'hypothèse qu'il s'agit d'un jeune candidat à l'émigration clandestine à partir de côtes de Mostaganem ou de wilayas limitrophes a été avancée, la tentative ayant échoué en raison des mauvaises conditions météorologiques et de la hauteur des vagues, a-t-on conclu.

Ain Témouchent : découverte d'un cadavre sur la plage Bouzedjar

Le corps sans vie d'un jeune a été retrouvé jeudi soir au niveau de la plage Bouzedjar à Ain Témouchent, a-t-on appris des services de la Gendarmerie nationale. Selon les premières informations, le corps, découvert dans un état de décomposition avancée, est celui d'un candidat à l'immigration clandestine, âgé entre 25 et 35 ans. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour définir les circonstances exactes de ce décès. Ce cadavre est le troisième rejeté par la mer en 24 heures. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont, auparavant, retrouvé deux cadavres, l'un à la plage Sbiaat (commune d'El M'saïd) et le deuxième au niveau de la plage de Sassel (Ouled Boudjemaâ).

Hania T.

Tizi Ouzou/Police judiciaire/ Bilan de janvier

400 personnes interpellées dont 68 placées sous mandat de dépôt

DURANT le mois de janvier écoulé, quelque 405 personnes ont été interpellées par les éléments de la sûreté nationale à Tizi Ouzou dans le cadre du traitement des affaires relevant la police judiciaire, selon un bilan fourni par la cellule de communication du même corps de sécurité. Ces personnes sont impliquées dans pas moins de 321 affaires comme celles liées aux crimes et délits contre les personnes, (coups et blessures volontaires, menaces et injures...etc.), aux crimes et délits contre les biens, (atteinte aux biens, vols simples et dégra-

dation), aux infractions à la législation dans des affaires liées à la possession et trafic de drogue et de comprimés psychotropes, aux crimes et délits contre la chose publique (ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, outrage à corps constitué), aux atteintes aux bonnes mœurs, aux infractions économiques et financières et la lutte contre la criminalité urbaine. La présentation de quelque 198 mis en cause devant la justice s'est soldée par la mise en détention préventive de 68 d'entre eux pour divers chefs d'accusation.

Hamid M.

Ils ciblaient des lycéens à El-Kseur/ Béjaïa

Deux dealers arrêtés à proximité du lycée de Berchiche

DEUX dealers ont été arrêtés dernièrement à proximité du lycée de Berchiche par les éléments de la sûreté de daïra d'El-Kseur. Il s'agit de deux individus répondant aux initiales de B.R. et S.A. âgé de 22 et 29 ans, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers écoulaient de la drogue (kif et psychotropes) en milieu scolaire, notamment parmi les lycéens. Les policiers ont retrouvé chez le premier suspect 06 barrettes de kif traité de 36g et un flacon de produit «Clona», un produit faisant l'effet

de drogue et des psychotropes de marque «PARKIDYL BIOGALENIC» et une somme d'argent estimée à 11 300 DA. Les policiers ont retrouvé aussi dans les poches du deuxième suspect un joint à moitié consommé. Présentés devant le procureur près le tribunal d'Amizour, les prévenus ont été cités à comparaître. «Le premier suspect a été condamné à payer une amende de 8 ans de prison ferme et une amende de 100 millions de centimes et le second a été condamné à payer une amende de 50 000,00 DA», précise la même source.

H.C.

LE DINAR ALGÉRIEN PERD SA VALEUR



Djalou@hotmail.com

Alger

Arrestation de 7 individus et saisie de plus de 900 comprimés psychotropes

■ Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, dans des opérations distinctes, à l'arrestation de sept suspects impliqués dans des affaires liées à la possession et trafic de drogue et de comprimés psychotropes, et à la saisie de plus de 900 comprimés psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger.

Par Lamine B.

Les sept mis en cause sont accusés d'être impliqués dans des affaires liées à la possession et trafic de drogue et de comprimés psychotropes. 929 comprimés psychotropes et 94 g de cannabis ainsi qu'une somme de 15 millions de centimes ont été saisis à l'issue de ces opérations, a précisé le communiqué. La première opération a été traitée au niveau de la circonscription administrative de Rouiba. Trois individus ont été arrêtés à bord d'un véhicule en possession de 13 boîtes de 780 comprimés psychotropes et une somme de 55 000 DA outre des ordonnances médicales volées d'un cabinet médical psychiatrique, selon les aveux du premier mis en cause qui a déclaré également avoir acheté les comprimés psychotropes d'une pharmacie sur ordonnance et sur présentation d'une carte d'identité nationale qu'il avait trouvée à Lakhdaria. Les autres mis en cause ont reconnu à leur tour avoir acheté les comprimés psychotropes à la même pharmacie, indique-t-on de même

source. Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé dans une deuxième opération à l'arrestation de deux individus et à la saisie de 93 comprimés psychotropes et 94 g de cannabis. Un autre mis en cause a été arrêté dans une troisième opération pour vente illicite de comprimés psychotropes en possession duquel 56 comprimés et une somme de d'argent ont été trouvés. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur détention préventive pour 7 d'entre eux et la mise sous contrôle judiciaire de la pharmacie, conclut le communiqué.

Alger et Blida/ Deux narcotrafiquants arrêtés et 2 300 comprimés psychotropes saisis

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés et 2 294 comprimés psychotropes ont été saisis jeudi par des détachements de l'Armée

nationale populaire à Alger et Blida, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 15 février 2018, deux narcotrafiquants et ont saisi 2294 comprimés psychotropes à Alger et Blida/1^{er} RM», note la même source, ajoutant qu'à Ghardaïa/4^e RM, «un autre détachement de l'ANP a intercepté un criminel en possession de faux billets de banque en monnaie nationale s'élevant à 1 274 000 DA». Dans le même cadre, «deux camions et 24 542 unités de différentes boissons ont été saisis à El-Oued/4^e RM, tandis qu'un véhicule tout-terrain et 1.2 tonne de denrées alimentaires ont été saisis à In-Guezzam/6^e RM». Dans le même contexte, des garde-frontières «ont saisi, à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf, une importante quantité de carburants destinée à la contrebande, s'élevant à 16 485 litres».

L. B./APS